



26, rue Paul Mamert  
33800 Bordeaux / 0556689891  
[snuempaquitaine@gmail.com](mailto:snuempaquitaine@gmail.com)  
<http://www.bordeaux.snuep.com/>

Bulletin académique N° 53

29 janvier 2013

# En grève le 31 janvier !



La Fonction publique et les services publics sont indispensables pour tous les citoyens. Or, la situation s'est dégradée ces dernières années pour les personnels comme pour les usagers. Il est urgent maintenant de changer de politique !

Ce que la FSU revendique :

- ⇒ Augmenter les salaires et le pouvoir d'achat
- ⇒ Abroger la journée de carence
- ⇒ Créer les emplois nécessaires
- ⇒ Améliorer le fonctionnement de la Fonction Publique et des services publics



**APPEL À LA GRÈVE LE 31 JANVIER 2013  
DANS L'ENSEIGNEMENT PROFESSIONNEL PUBLIC**

## **Notation administrative**

Les chefs d'établissement reçoivent les enseignants pour leur communiquer leur notation administrative **du 8 janvier au 5 février pour tous les corps de titulaires**. Vous trouverez la circulaire et ses annexes sur notre site. Nous vous recommandons de les lire pour éviter que l'on vous roule dans la farine. Ex : « Je ne peux pas vous augmenter de plus de 0,1 point » « Je ne peux pas vous augmenter au-dessus de la fourchette » ...

## **Reconversion / Qualification**

**Politique académique de qualification et de reconversion professionnelles des personnels enseignants, d'éducation et d'orientation du second degré - année scolaire 2013-2014.**

**La qualification professionnelle** permet à l'enseignant d'acquérir, de valoriser ou de développer une spécialité à l'intérieur d'un même champ professionnel ou dans une même discipline. La formation est d'une durée d'un an maximum. **Publics concernés : les professeurs de lycée professionnel**

**La reconversion professionnelle** permet à l'enseignant un changement de discipline ou de corps à l'issue d'un parcours de reconversion d'une durée d'une année voire deux années maximum.

**11 février 2013**: date limite du dépôt des dossiers de candidature : notice de candidature- annexe 3- accompagnée du CV, de la copie des diplômes à adresser au bureau SARH 2.

## **DGH**

**Voir le dossier DGH sur notre site à partir de mardi 22 janvier 2013 ;**

<http://bordeaux.snuep.com/BacPro3ans.html>

## **Hors Classe**

- ♦ **Du 10 au 22 janvier 2013 inclus : Enrichissement des dossiers par les personnels promouvables sur I-Prof**
- ♦ **Du 23 janvier au 7 février 2013 inclus : Attribution des avis par les chefs d'établissement sur I-Prof**
- ♦ **Du 12 février au 1er mars 2013 inclus : Attribution des avis par les membres des corps d'inspection sur I-Prof**

## **Mouvement Inter : Informations pratiques**

Ce mardi 29 janvier s'est tenu le groupe de travail barème inter-académique. Cette année, dans notre académie, à peine plus d'une centaine de collègues sont concernés par le mouvement inter-académique. Parmi eux, 7 collègues avaient déposé une demande de priorité médicale. Seulement 2 d'entre eux ont obtenu une bonification de 1000 points. Il est regrettable que l'administration se réfugie derrière le seul avis du médecin conseil sans qu'il soit possible en GT d'agir pour faire bonifier des dossiers difficiles. Nous sommes également intervenus sur le reclassement des collègues stagiaires dont beaucoup d'entre-eux se plaignent. Nous y reviendrons prochainement.

D'autre part, les avis sur les postes spécifiques et chef des travaux, nous seront communiqués très prochainement. Dès que nous aurons l'information nous vous en informerons.

Tous les dossiers de nos adhérents candidats à la mutation inter-académique ont été transmis aux commissaires paritaires nationaux de notre syndicat. N'en doutons pas, ils feront le maximum lors des commissions nationales du mois de mars.

Christelle Rey/ Jean-Luc Massias, Commissaires paritaires académiques du SNUEP.

## **La SEP du lycée Haroun Tazieff a gagné face à l'arbitraire**

Après 3 mois de combats et de démarches, le 23 janvier le proviseur de la SEP a été obligé de refaire les états VS des 10 personnes touchées par une pondération négative d'annualisation de l'accompagnement personnalisé, afin de les mettre en adéquation avec leur emploi du temps. Le « fait du prince » : le chef d'établissement décidait de la quotité d'heures qu'il payait à chaque professeur qui intervenait en l'AP !

Même si aujourd'hui les textes ne sont pas intégralement appliqués (2h30 d'AP) sur le cycle des bacs pros, les collègues sont dorénavant tous payés heure pour heure par rapport à leur emploi du temps. Il a fallu les interventions répétées des PLP, de la CGT et du SNUEP-FSU, mais aussi du SNUEP et de la FSU, auprès des instances départementales rectorales pour qu'elles fassent appliquer les textes.

*JB Coussiratbourg - SNUEP-FSU*

Département des Landes

## **Manifestations du 31 janvier**

- **Périgueux - Rassemblement 16h Place de la Préfecture**
- **Bordeaux - Rassemblement 11h30 Place de la République**
- **Mont de Marsan - Rassemblement 10h Place caserne Bosquet**
- **Agen - Rassemblement 14h30 Place de la préfecture**
- **Bayonne - Rassemblement 10h Place Sainte Ursule**
- **Pau - Rassemblement 10h Place de Verdun**

## **Circulaires**

**Le lien ci-dessous vous permettra d'accéder aux différentes circulaires et en particulier celles qui viennent d'apparaître : reconversion / qualification; hors classe; .....**

<http://bordeaux.snuep.com/Circulaires.html>